

LA TOULINE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 4 mai 2012

Présents : Annick GALY-RAMOUNOT – Annette SEBILLEAU – Catherine ROGE -
Christian DONADELLO – Françoise FRANCOIS – Josiane DAUTREMEPUIS – Reine
VAREILLE -Jeanne LEGENTIL.

Excusés : Charles Camus – Caroline BENOIT – Chantal DROUAUD – Michel BENOIST –
Jeannine LEMOINE .

- Sur demande d'Annick, il est décidé de revaloriser le salaire de Myriam qui accomplit un travail formidable et s'investit totalement pour La Touline.
A compter du mois de mai, son salaire horaire passera donc de 10 € à 11 € soit une augmentation de 90 € environ par mois.
- Compte-tenu du succès de la braderie, Françoise demande s'il ne serait pas possible de verser une prime mensuelle à Myriam. Cela semble difficile à mettre en place, par contre une prime de fin d'année pourrait être envisagée. Les modalités seront à revoir fin août, à la clôture de l'exercice.
- La Touline sera fermée le 7 mai.
- La Touline a contribué au financement de la tombe de Stéphane MASSON à hauteur de 500 €
- Pour le voyage des séniors, la Touline a versé 600 €
- Annick s'est occupée des tickets pour YA.KA JOUER.
La Touline prend à sa charge 40 tickets à 7,50 € au lieu de 10 € - le goûter est compris.
- Rectification à apporter au dernier C.A. En raison de la démission de la secrétaire Bernadette HAUGAZEAU, c'est Jeanne LEGENTIL qui assurera le secrétariat.
- Le repas mensuel prévu le 4 juillet est annulé et sera reporté, avec les animations initialement prévues, en automne. Il convient dès maintenant de réserver une salle, sachant que les associations fourasines peuvent bénéficier 1 fois par an de la gratuité, d'octobre à mars.
- Le repas mensuel est fixé au **jeudi 14 juin**
- Jardins familiaux : Annick nous présente un projet de plan avec des parcelles de 36 m² et 50 m². Beaucoup de points restent à vérifier ou à faire : l'état du puits (envisager l'achat d'une pompe immergée) - faire une information par le biais de la lettre du Maire et du C.C.A.S. – faire une demande de don de matériel.
Catherine Rogé va préparer une convention.
1 personne se propose bénévolement de nous aider à l'élaboration de ce projet.
Une réunion va être programmée dans les prochains jours avec ce bénévole et Olivier Sébilleau qui a une expérience dans ce domaine. Nous pourrions recueillir leurs conseils et observations.

La séance est levée à 18 H